

Convocation

Le mercredi 2 avril 2008 à 17 h 30
à l'ArtiShow

Projet d'ordre du jour :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal du 19 février 2008 et suites.
5. Information :
 - 5.1 Rassemblement national de l'éducation : priorités locales pour l'éducation québécoise.
6. Solidarité internationale : Alliance Syndicat et tiers-monde (décision).
7. Annonce de l'« Opération CA » (décision).
8. Divers
9. Levée de l'assemblée.

* Voir les propositions ci-jointes.

Clermont Olivier, secrétaire
Le 18 mars 2008

CL/II

COUPON-RÉPONSE

N.B. : Un repas sera offert sur place aux personnes ayant fait parvenir ce coupon-réponse.

Nom : _____ Département : _____

À retourner au secrétariat du Syndicat : specsCSN@CegepSherbrooke.qc.ca,
poste 330 ou local 2-54-180 au plus tard **le lundi 31 mars 2008**.

Assemblée générale le mercredi 2 avril 2008

Recommandations du bureau exécutif

Solidarité internationale

Il est proposé que le SPECS-CSN modifie sa politique de solidarité pour y ajouter un élargissement du volet « solidarité internationale » en ajoutant un item d) à l'article 2.7 :

2.1 Prévoir pour les contributions de solidarité une dépense annuelle en conformité avec le budget adopté chaque année par l'assemblée générale. (Exemple en 2007-2008 : 2 500 \$)

...

2.7 Solidarité internationale :

- a) renouveler annuellement notre adhésion au Centre international de solidarité ouvrière (CISO);
- b) soutenir les projets pédagogiques de solidarité internationale envers les pays du Sud en provenance du Cégep, jusqu'à un maximum de 75 \$ par projet;
- c) soutenir les projets de solidarité internationale, autres que des projets pédagogiques locaux, que le bureau exécutif juge pertinents;
- d) prévoir un montant annuel égal à celui prévu en 2.1 à verser à un fonds de coopération internationale que le bureau exécutif juge pertinent (Exemple pour 2007-2008 : Alliance Syndicats et Tiers-Monde). Advenant le cas où le montant prévu en 2.1 ne soit pas totalement utilisé, la différence sera ajoutée au montant versé au fonds de coopération choisi.**

Opération CA

Il est proposé que l'assemblée générale mandate l'exécutif :

- Pour demander formellement à la direction du Cégep de placer le point « Avenir de la profession enseignante au collégial » à l'ordre du jour du CA du 23 avril 2008;
- Pour l'informer qu'une délégation de membres assistera à cette partie de la réunion du CA;
- Pour l'informer qu'une recommandation sera formellement présentée au CA sur cette question et lui demander d'intervenir favorablement sur cette recommandation;
- En cas de refus du CA de se prononcer séance tenante sur la recommandation, de faire pression sur la direction du Cégep pour qu'elle se prononce en faveur de la recommandation et incite de telle sorte le CA à faire de même.